

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information N°20 / 2021 – Décembre



*L'équipe de la Mission des affaires européennes et internationales de
FranceAgriMer
vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !*



La stratégie nationale portuaire a été présentée par la DGITM le 30 novembre dans le cadre d'un [webinaire d'information](#) à destination des filières organisé par FranceAgriMer - Crédits photos © CMA CGM

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Accompagner dans la durée

Réunion plénière de la CTI Internationale du jeudi 2 décembre

Cette session avait pour objet de dresser un bilan des actions menées en 2021 dans le cadre de la CTI et d'échanger sur les perspectives pour l'année 2022. Le [bilan 2021](#) a été présenté selon les 3 axes de la feuille de route 2021 : Accompagner dans la durée, Ouvrir de nouveaux marchés et maintenir l'accès aux marchés existants, et Promouvoir les produits français. Une feuille de route pour l'année 2022, construite par FranceAgriMer en collaboration avec les parties prenantes, a été soumise à consultation électronique des membres. A la suite de la plénière, Monsieur Thierry MEYER, président d'INAPORC, a été élu vice-président en remplacement de Monsieur Guillaume ROUE. Pour consulter les supports présentés pendant la réunion, [cliquer ici](#).

Contact : commission.internationale@franceagrimer.fr

Les exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires se redressent fortement sur les neuf premiers mois de l'année 2021

Sur les neuf premiers mois de l'année 2021, les exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires sont en hausse de +10,5% effaçant ainsi la baisse de -4,2% en 2020 par rapport à 2019 sur la même période. Trois postes pèsent pour près de 50% dans les exportations françaises : *Boissons et alcools* (27,5% des exportations), *Lait, produits laitiers, œufs* (9,8% des exportations) et *Céréales* (9,7%). Sur les neuf premiers mois de l'année 2021, l'excédent de la balance commerciale française de produits agricoles et agroalimentaires est de 4,9 Md d'euros et progresse fortement (+35,6%) par rapport à 2020, sans toutefois retrouver son niveau de l'année 2019 sur la même période qui s'élevait à 5,4 Md d'euros.

Pour consulter cette note et ses tableaux annexes, [cliquer ici](#).

Contact : regis.raffin@franceagrimer.fr

Revoir le webinaire de présentation de la stratégie nationale portuaire

Monsieur Julien FERNANDEZ (direction générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer - DGITM) a présenté les 4 axes de la stratégie nationale portuaire dans le cadre d'un webinaire organisé le 30 novembre par FranceAgriMer. Cette présentation s'inscrit dans le cadre du groupe de travail sur les problématiques d'exportation à partir des ports français mené par FranceAgriMer en lien avec les filières. Parmi les autres actions envisagées par ce groupe de travail, on peut citer une formation à destination des exportateurs pour une meilleure maîtrise de leur fret, des travaux visant à mieux connaître les possibilités de réservation des conteneurs et des navires ainsi qu'une identification des besoins français en termes de transport maritime pour fournir une information claire aux compagnies maritimes.

Pour revoir le webinaire, [cliquer ici](#). Pour plus d'information sur le webinaire, [cliquer ici](#). Pour consulter le diaporama présenté en séance, [cliquer ici](#).

Contact : maryse.saboulard@franceagrimer.fr ; julien.barre@franceagrimer.fr

Revoir le webinaire de présentation du Programme France Export 2022

Le programme a été présenté le 2 décembre par Monsieur Christophe LECOURTIER, Directeur général de Business France. Les divers intervenants (parmi lesquels économistes et chefs d'entreprises) ont fourni un panorama éclairant sur la situation économique mondiale dans laquelle entreprennent les exportateurs français. Le webinaire s'est clôturé par un message de Monsieur Franck RIESTER, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité. Au total, 650 opérations de projection à l'export sont programmées pour 2022. Pour revoir ce webinaire, [cliquer ici](#). Pour consulter le calendrier 2022 des événements de promotion des entreprises françaises à l'export, [cliquer ici](#).

Prorogation du dispositif d'assurance-crédit CAP Franceexport

Monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et Monsieur Franck Riestler, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité ont annoncé conjointement dans un [communiqué de presse](#) daté du 6 décembre le maintien du dispositif CAP Franceexport au-delà du

1^{er} janvier 2022, et au moins jusqu'au 31 mars 2022, sur la base de la liste des pays de destination et au tarif actuellement en vigueur. Le périmètre des destinations éligibles pourra être amené à évoluer après la fin du mois de mars 2022. Le dispositif CAP Franceexport a permis de couvrir plus de 10 000 opérations depuis le milieu de l'année 2020, dont environ le quart a bénéficié aux secteurs agricole et agroalimentaire, au profit essentiellement de PME et d'ETI.

Note de l'ambassade de France au Vietnam sur les facilitations d'accès au marché vietnamien dans le cadre de l'accord de libre-échange

L'accord de libre-échange entre le Vietnam et l'Union européenne, entré en application le 1^{er} août 2020, a permis à la France d'obtenir l'automatisation de la reconnaissance des agréments des exportateurs ce qui va grandement faciliter l'accès au marché vietnamien pour les produits des secteurs bovins, porcins, volailles, produits de la pêche et, depuis très récemment, les ovoproduits. Cet accord comprend également une suppression à moyen terme de presque tous les tarifs douaniers et la reconnaissance du principe de régionalisation. Pour en savoir plus, consultez la [note rédigée par l'ambassade de France au Vietnam](#).

Contact : marion.chaminade@dgtresor.gouv.fr

Bilan des dernières publications de FranceAgriMer relatives à l'international

Parmi les dernières ressources publiées par la Direction Marchés, Etudes et Prospective de FranceAgriMer, certaines abordent l'activité internationale des filières françaises :

- [Panorama statistiques des fruits et légumes transformés](#)
- Analyses de la compétitivité sur le marché international : Filières [Carotte](#), [Chou-fleur et brocoli](#), [Fraise](#), [Pêche Nectarine](#), [Pomme](#), [Tomate](#)
- [Marché de l'huile d'olive : Europe et Monde](#)
- [Observatoire mondial des vins rosés](#)

Revoir le Webinaire du 8 décembre « Regards croisés sur le secteur « bio » en France et en Israël »

Dans un contexte de forte hausse de consommation de produits biologiques en Israël et en France, et alors que la France s'est résolument engagée dans la transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, ce webinaire animé par l'ambassade de France en Israël avait pour objet la présentation du secteur et de l'offre française en agriculture biologique, ainsi que le marché israélien et ses attentes. Pour revoir le webinaire, [cliquer ici](#).

Contacts : alexandra.troyano-groux@dgtresor.gouv.fr ; valerie.vion@dgtresor.gouv.fr

AccessToProcurements, nouvel outil d'information sur les marchés publics dans les pays tiers

AccessToProcurements est une nouvelle fonctionnalité de la plateforme Access2Markets de la Commission européenne, ayant pour objectif d'aider les fournisseurs européens à savoir s'ils répondent aux critères pour soumissionner aux fins d'un marché public donné dans un pays tiers. L'outil a été développé dans un premier temps avec le Canada mais d'autres pays seront ajoutés au long de l'année 2022. Pour accéder à cet outil, [cliquer ici](#).

Lancement des appels d'offre des études sur les marchés de la Belgique et des Pays-Bas

Les appels d'offre des études portant sur les marchés de la Belgique et des Pays-Bas ont été publiés le 3 décembre. Les candidats ont jusqu'au 6 janvier à midi pour déposer leurs offres sur la plateforme des marchés publics. Ces études portent sur les opportunités des marchés des deux pays pour les produits agricoles et agroalimentaires français, et abordent également les réexportations de produits depuis ces deux pays. Les livrables sont attendus pour le deuxième semestre 2022.

Contact : chloe.paquette@franceagrimer.fr

Note sur les importations de produits agricoles et agroalimentaires de l'Allemagne en provenance de France

Sur les neuf premiers mois de l'année 2021, les importations allemandes de produits agricoles et agroalimentaires sont sur une croissance dynamique de +4,4% par rapport à la même période de 2020. La France (4^{ème} fournisseur, 6,7% de part de marché) s'inscrit dans la moyenne avec une progression de +4,3%. Les importations de *Boissons et alcools* (1^{er} poste d'importations allemandes en provenance de France), *Viandes et abats* (6^{ème} poste) et *Résidus des industries alimentaires* (8^{ème} poste) sont en forte progression et en hausse supérieure à la hausse globale des importations allemandes sur ces postes.

Pour consulter cette note et ses tableaux annexes, [cliquer ici](#).

Contact : regis.raffin@franceagrimer.fr

Note sur les importations de produits agricoles et agroalimentaires du Mexique en provenance de France

Sur les neuf premiers mois de l'année 2021, les importations mexicaines de produits agricoles et agroalimentaires sont sur une croissance dynamique de +30,4% par rapport à la même période de 2020. La France (8^{ème} fournisseur et 2^{ème} européen avec 0,9% de parts de marché) surperforme avec une progression de +11,7%. Les importations en provenance de France sont tirées par les postes *Graisses et huiles animales ou végétales* (+275,8%, 3^{ème} poste d'importations mexicaines en provenance de France), *Boissons et alcools* (+17,6%, 2^{ème} poste) et *Céréales* (+9,5%, 1^{er} poste).

Pour consulter cette note et ses tableaux annexes, [cliquer ici](#).

Contact : regis.raffin@franceagrimer.fr

Ouvrir et maintenir les marchés

Auto-enregistrement des établissements producteurs de denrées alimentaires à risque dit « faible » exportées vers la Chine

Pour rappel, les entreprises françaises de production, de transformation et de stockage exportant ou désireuses d'exporter directement vers la Chine continentale des denrées agroalimentaires à risque dit « faible » doivent s'auto-enregistrer sur le site chinois CIFER. Une hotline a été mise en place par la GACC en cas de difficultés rencontrées dans l'utilisation du site CIFER (notamment au sujet du numéro CIFER). Emails: shipinjuyichu@customs.gov.cn - division_registration@customs.gov.cn. Tél. : 86 15900270722 ; 86 10-65194443.

Les autorités chinoises viennent de confirmer que les lots expédiés à compter du 1^{er} janvier 2022 (date de départ de France) devront mentionner dans la déclaration en douane à l'importation en Chine le numéro CIFER qui aura été attribué. Pour les lots expédiés avant cette date, le numéro interne national (SIRET ou agrément par exemple) pourra continuer à être utilisé. A défaut de réception du numéro CIFER, les étiquettes ou contre-étiquettes des produits peuvent mentionner le numéro interne national (SIRET ou agrément par exemple) même après la date du 1^{er} janvier 2022. Pour tout complément ou actualisation, consultez la [page dédiée du site Internet de FranceAgriMer](#).

Ouverture du marché singapourien pour la génétique aviaire

Les autorités sanitaires françaises ont négocié récemment l'ouverture du marché singapourien pour les œufs à couver de volaille et les poussins d'un jour. Les autorités sanitaires singapouriennes reconnaissent le dispositif de contrôle sanitaire français et délèguent aux autorités sanitaires françaises la possibilité d'agrément des établissements pour exporter des œufs à couver et des volailles d'un jour vers Singapour. Les opérateurs doivent déposer leur demande sur Expadon2 Module Agrément pour pouvoir s'inscrire sur une liste spécifique d'établissement agréés pour exporter vers Singapour.

Contact : hajer.atri@franceagrimer.fr

Signature de l'accord de zonage et compartimentation avec la Chine en cas de peste porcine africaine

L'accord sur la reconnaissance du zonage et de la compartimentation en cas de peste porcine africaine (PPA) au bénéfice de la France a été signé le 13 décembre. Cette reconnaissance, appliquée au niveau départemental, permettra la poursuite des exportations vers la Chine des produits porcins à partir des départements français indemnes de PPA, si un cas de peste porcine survenait. Quant à la compartimentation, cette notion s'entend au sein d'une chaîne de production, de l'élevage jusqu'à l'abattage et à la transformation. Sur les dix premiers mois de 2021, les expéditions de viandes et d'abats porcins vers la Chine représentent 33,7% des exportations totales de la France pour ces produits (185 700 t sur 550 400 t de viandes et abats porcins).

Contact : export@franceagrimer.fr

Basculement de TRACES NT vers TRACES-Classic

TRACES-Classic sera remplacé par TRACES-NT au 1^{er} janvier 2022 pour la certification sanitaire aux échanges et vers les pays tiers selon les accords négociés avec la Commission européenne pour certaines catégories d'animaux, de produits animaux, de denrées alimentaires et de sous-produits animaux (Canada, Chili, Grande-Bretagne, Hong-Kong, Iran, Moldavie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Union économique eurasiatique, Ukraine, Etats unis). Une formation à l'utilisation de TRACES NT- Module EXPORT à destination des opérateurs français doit être prévue en début d'année.

Contact : selim.khodja@franceagrimer.fr

Promouvoir les produits et l'expertise française

Bilan du COPIL Taste France du 7 décembre

Le Copil Taste France s'est tenu le mardi 7 décembre. La grande concentration d'actions en fin d'année, surtout dans les pays tiers, ne permettra de faire un bilan complet de la programmation 2021 qu'au début de l'année 2022. Le Copil a été en grande partie consacré à la proposition de la programmation prévisionnelle de 2022, par pays du groupe 1 (Allemagne, Etats-Unis, Chine, Japon, Royaume-Uni) et du groupe 2 (Arabie saoudite et Emirats arabes unis, Canada, Espagne, Hong-Kong) ainsi que les opérations transversales et les opérations de la « réserve ». Deux partis pris sont retenus pour la programmation pays et transversale :

- Poursuivre en 2022 les actions qui ont bien fonctionné en 2021 en développant la visibilité pour chacune d'entre elles grâce à la puissance toujours renforcée des outils digitaux "Taste France Magazine" www.tastefrance.com/fr
- Privilégier les actions qui ont un fort relai digital.

L'année 2022 sera importante avec la tenue du SIAL et la reprise du déploiement des actions physiques.

Contact : xavier.herry@agriculture.gouv.fr

Construction d'une proposition en consortium pour un projet de jumelage relatif à l'organisation des marchés en Serbie – Appel à expertise

Suite à un appel à projet de la Commission européenne relatif à un jumelage en Serbie portant sur le « Renforcement et adaptation des capacités administratives pour la mise en place de l'Organisation des marchés agricoles », FranceAgriMer recherche des agents travaillant sur les mesures viti-vinicoles et la structuration économique des filières en organisations de producteurs. Les experts participent à une à deux missions d'une semaine par an sur un engagement de deux ans. C'est une opportunité d'échanges et d'élargissement des compétences auprès d'homologues serbes pour l'alignement des politiques sectorielles sur l'Acquis communautaire.

Contacts : alice.wanneroy@franceagrimer.fr ; guillaume.laurent@franceagrimer.fr

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à [ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

Contact : chloe.paquette@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultable sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.